

## Conditions d'achat des matériels et services

### 1. Objet- Champ d'application

1.1 Les présentes conditions d'achat s'appliquent à toutes commandes et contrats passés entre SurTec France (ci-après « SurTec ») et le fournisseur (ci-après le « Fournisseur ») au titre de l'achat de produits et/ ou de services (ci-après les « Conditions d'achat »), à l'exclusion de tout autre document non convenu entre les parties.

1.2 Les Conditions d'achat peuvent faire l'objet de conditions particulières convenues par écrit entre les parties.

1.3 Dans l'hypothèse où l'une quelconque des dispositions des Conditions d'Achat serait nulle, cette nullité n'affectera pas la validité des dispositions restantes. La disposition nulle sera remplacée par la disposition légale se rapprochant le plus du sujet concerné.

### 2. Passation des commandes - Formation des contrats

2.1 Les commandes sont passées par SurTec auprès du Fournisseur par tout moyen écrit, comportant notamment les produits et / ou les services, la quantité, le prix et les dates et lieux de livraison (ci-après la « Commande »).

2.2 La Commande est réputée acceptée par le Fournisseur dans son intégralité, sauf refus express notifié par le fournisseur dans un délai de trois (3) jours à compter de la réception de la Commande.

2.3 Tout changement, modification ou complément de la Commande par le Fournisseur devra faire l'objet d'un accord exprès écrit de SurTec.

### 3. Prix et paiement

3.1 Les prix spécifiés lors de la Commande sont fermes. Les prix comprennent la livraison selon l'incoterm CCI 2020 DAP Toulouse, à savoir le conditionnement des produits, l'assurance transport appropriée qui devra être souscrite par le Fournisseur et tous les autres frais de livraison, sauf accord contraire exprès écrit entre les Parties. Les prix s'entendent en euros et hors taxes.

3.2 Dans l'hypothèse où le Fournisseur a la responsabilité de l'installation, du montage ou de la mise en service des produits et/ ou services, et sauf accord écrit conclu entre les parties, le Fournisseur devra supporter tous les frais consécutifs supplémentaires, tels que des frais de déplacement et/ ou des frais d'outillage.

3.3 Chaque Commande doit être facturée séparément, sauf accord exprès contraire de SurTec. Les factures doivent mentionner le numéro de commande spécifié dans la Commande, la date de commande.

#### SurTec France

Centre de Gros Larrieu  
19 Rue Gaston Evrard  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)  
Site Web [www.surtec.com](http://www.surtec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

3.4 Les paiements se feront par virement bancaire après livraison des produits et / ou services ainsi que de tous documents y afférents et après réception de la facture. Pour chaque compte bancaire, le Fournisseur fournira les codes IBAN et BIC corrects, ainsi que son numéro d'identification TVA.

3.5 Sauf disposition contraire, les factures sont payables par SurTec à trente (30) jours, fin de mois le 15.

3.6 Tout retard de règlement donnera lieu, quinze (15) jours après la réception d'une mise en demeure adressée par courrier recommandé avec demande d'avis de réception demeurée infructueuse, au paiement de pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal et à concurrence du nombre de jours de retard, et ce conformément aux dispositions de l'article L.441.6 du Code de commerce (ou de toute autre disposition qui s'y substituerait), et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce (ou de toute autre disposition qui s'y substituerait).

#### **4. Dates et délais de livraison**

4.1 Les dates de livraison spécifiées dans la Commande ou autrement convenues par écrit entre les parties, sont fermes et impératives. Le Fournisseur s'engage en tout état de cause à informer SurTec par écrit de tout retard envisagé, en expliquant les raisons et la durée estimée du retard.

4.2 Les livraisons partielles ou par avance ne seront autorisées qu'avec l'accord écrit de SurTec. Dans ce cas, le paiement de la Commande en cause par SurTec interviendra à la date initialement convenue.

4.3 En cas de retard de livraison, SurTec aura la possibilité d'imposer une pénalité de retard d'un pourcent (1%) par semaine engagée de retard, qui ne pourra toutefois excéder au total dix pourcent (10%) du montant total de la Commande.

4.4 Les livraisons des Commandes sur le site de SurTec devront être réalisées aux horaires spécifiés dans la Commande ou convenus entre les parties. Le Fournisseur est expressément informé que toute entrée sur le site de SurTec implique l'enregistrement de tous les occupants des véhicules. Il est généralement interdit d'amener des enfants ou des animaux sur un site SurTec. Le port de chaussures de sécurité est obligatoire lors du chargement et du déchargement des produits. Toute instruction donnée par le personnel de sécurité de SurTec doit être respectée par le Fournisseur.

#### **SurTec France**

Centre de Gros Larrieu  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

## 5. Lieu d'exécution, transfert des risques

5.1 Le lieu d'exécution sera celui, conformément à la Commande et à l'incoterm DAP, où les biens doivent être livrés ou celui où le service doit être fourni.

5.2 Le Fournisseur s'engage à emballer et conditionner correctement la Commande et à la livrer ou l'exécuter au lieu spécifié dans la Commande et à ses risques. Le risque de destruction ou détérioration accidentel de la Commande ne sera transféré à SurTec qu'à la dernière de ces deux dates, (i) après réception de la livraison par SurTec ou par un agent mandaté par SurTec selon l'incoterm DAP au lieu convenu ou (ii) après acceptation définitive de la livraison, ce même si SurTec a accepté de prendre en charge les frais de transport.

5.3 En cas de livraison de machines ou installations, les risques ne seront transférés qu'après leur acceptation définitive par SurTec au lieu d'exécution.

5.4 La propriété portant sur les réalisations effectuées dans le cadre de prestations de services sera transférée à SurTec au fur et à mesure de leurs réalisations.

## 6. Outillages/produits mis à disposition

6.1 Les outils/ produits (produits semi-finis, composants, pièces etc.) mis à disposition du Fournisseur par SurTec sont la propriété de SurTec. La propriété des outillages spécifiques commandés par SurTec lui est transférée au fur et à mesure de leur réalisation.

6.2 Tous les outillages mentionnés ci-avant doivent comporter la mention suivante en français et en anglais sur une plaque inamovible apposée sur l'outil et/ou sur l'emballage des produits: « Property of SurTec /Propriété de SurTec».

6.3 Le Fournisseur s'engage à stocker les outillages de SurTec à titre gratuit et de manière clairement séparée des autres articles. Le Fournisseur supporte à ce titre les risques de la garde de ces outillages et s'engage à les assurer pour leur valeur de remplacement et prouvera la couverture d'assurance sur demande préalable de SurTec. Le Fournisseur s'engage à assurer la conservation et la réparation des outillages à ses frais.

6.4 Le Fournisseur s'engage à n'utiliser ces outillages que dans le cadre de l'exécution du contrat, et à ne pas les transférer, les modifier ou les détruire sans l'autorisation préalable et écrite de SurTec.

6.5 En cas de résiliation du contrat, le Fournisseur retournera les outillages à SurTec sans retard injustifié et sur demande préalable de SurTec. Au moment de leur retour, les outillages devront être en parfait état, en tenant compte de leur utilisation passée. Les frais de réparation éventuels seront supportés par le Fournisseur.

### SurTec France

Centre de Gros Larrieu  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

6.6 En contrepartie du paiement du prix prévu à la Commande, le Fournisseur cède à SurTec tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle résultant de l'exécution de la Commande (outillage spécifique et afférent tant à l'outillage qu'aux plans de conception permettant sa réalisation et en particulier les droits de reproduit ou faire reproduire l'outillage par tous tiers de son choix, et s'engage à ne pas opposer ses droits antérieurs et à garantir une exploitation paisible des outillages à SurTec ou tout tiers qu'elle aura désigné pour répondre à ses besoins.

## **7. Obligations du Fournisseur - Règlementation**

7.1 Le Fournisseur s'engage à fournir des produits et/ ou services en conformité avec la réglementation et la législation applicable, dans les délais prévus à la commande. Le Fournisseur s'engage notamment à respecter les lignes directrices de SurTec « Eviter les substances particulièrement dangereuses » (FSS7), fournies sur demande préalable du Fournisseur, et du critère environnemental ISO 14001.

7.2 Pour la fourniture de machines et d'installations soumise à la directive européenne « Machines 98/37EC, le Fournisseur fournira également à titre gratuit une analyse de risques conformément avec la norme EN 1050, jointe aux produits.

7.3 Le Fournisseur est informé que SurTec, en tant que producteur de produits chimiques, composants chimiques et articles, est considéré comme fabricant, utilisateur en aval et importateur au sens de la réglementation REACH sur les produits chimiques n° 1907/2006 (réglementation REACH) et tenu de se conformer à l'ensemble des obligations européennes REACH, en particulier celles concernant la vente, transformation et le commerce de marchandises dans l'UE. Pour toute fourniture entrant dans le périmètre de cette réglementation le Fournisseur reconnaît que tout manquement à la réglementation européenne REACH résultera généralement en un défaut de la substance, préparation ou autre produit concernés en vertu du droit applicable, et accepte d'indemniser SurTec pour tout recours, responsabilités, dépenses, préjudices causés par le Fournisseur ayant manqué à la réglementation européenne REACH précitée.

7.4 Le Fournisseur s'engage à fournir la preuve de l'origine des produits, c'est-à-dire que le Fournisseur fournira à SurTec en temps opportun les déclarations d'origines requises par le droit commercial, et notifiera également tout changement d'origine sans retard injustifié et sans qu'il soit nécessaire de le lui demander. Le Fournisseur est susceptible d'avoir à prouver ses déclarations sur l'origine des produits au moyen d'une note d'information certifiée par le bureau des douanes compétent. Si le Fournisseur ne remplit pas son obligation, il sera tenu responsable de tout préjudice consécutif et désavantages commerciaux.

7.5 Le Fournisseur garantit qu'il exécutera lui-même le contrat et qu'il n'aura recours à des sous-traitants (désignés ci-après « chaîne de sous-traitance ») qu'avec l'accord écrit préalable de SurTec. En tout état de cause, le Fournisseur restera seul responsable de l'exécution du contrat vis-à-vis de SurTec et se porte garant du respect des dispositions des présentes conditions d'achat par les sous-traitants concernés.

### **SurTec France**

Centre de Gros Larrieu  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

## **8. Garanties – Conformité des produits**

8.1 Le Fournisseur s'engage à fournir des produits et/ ou services en conformité avec la Commande ainsi qu'avec l'état de l'art. Le Fournisseur est tenu à une obligation de résultat.

8.2 SurTec procèdera à la vérification des marchandises livrées par rapport aux documents joints ainsi qu'à la Commande pour la qualité et la quantité ainsi que pour les défauts apparents. Toute non-conformité apparente de la Commande sera notifiée au Fournisseur à compter de leur découverte, dans un délai approprié d'au minimum cinq (5) jours ouvrables suivant livraison.

8.3 Les produits fournis par le Fournisseur bénéficient d'une garantie de vingt-quatre (24) mois à compter de leur livraison.

8.4 En cas de non-conformité des produits à réception ou en cours d'utilisation, SurTec se réserve la possibilité de solliciter les remèdes suivants, à son option :

- le remboursement total du prix ou l'émission d'un avoir pour les produits non-conformes ;
- la réparation ou le remplacement du produit sans frais pour SurTec.

Le Fournisseur peut néanmoins refuser le type d'exécution choisi si les frais qui en résultent sont déraisonnablement élevés.

8.5 Si le Fournisseur ne remédie pas promptement au défaut du ou des produits à compter de la notification par SurTec, ou en cas d'urgence, SurTec se réserve le droit de corriger le défaut par lui-même ou de la faire corriger par un tiers, aux frais du Fournisseur, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels il pourrait prétendre.

8.6 En tout état de cause, le Fournisseur supportera tous les coûts de remplacement, de retour, de transport, de réparation des produits non-conformes.

## **9. Responsabilité du Fournisseur – Assurance**

9.1 Le Fournisseur est responsable pour tous dommages directs et indirects, matériels et immatériels, tels que les pertes de gains ou de profits, le gain manqué, les pertes d'exploitation, la perte de chance, les dommages commerciaux, les conséquences de plaintes ou réclamations de tiers de toute nature causés à SurTec / ou à tous tiers et / ou à leur biens, résultant de l'exécution et/ ou de l'inexécution du présent contrat et de la fourniture des produits et/ ou services.

9.2 Le Fournisseur s'engage à garantir SurTec contre toutes actions et réclamations de tiers de quelque nature que ce soit, du fait des produits et/ ou services fournis par le Fournisseur.

9.3 L'obligation d'indemnisation du Fournisseur couvrira également tous les frais et dépenses causés ou liés par les recours de tiers.

### **SurTec France**

Centre de Gros Larriou  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

9.4 Le Fournisseur s'engage à souscrire toutes polices d'assurances responsabilités et notamment une responsabilité civile produits après livraison garantissant SurTec contre toutes conséquences pécuniaires qu'il peut encourir en cas de dommages corporels, matériels et immatériels, consécutifs ou non, causés à SurTec ou à des tiers, du fait de ses produits. Cette assurance devra également prendre en compte les campagnes de rappel. Cette assurance ne constitue pas une limite de responsabilité du Fournisseur.

## 10. Propriété Intellectuelle et industrielle

10.1 SurTec demeure propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle générés ou acquis par SurTec avant ou pendant l'exécution de la Commande et dont le Fournisseur pourrait avoir à connaître ou faire usage dans le cadre de l'exécution de ladite Commande. Les présentes conditions d'achat n'impliquent aucune licence ou transfert de technologie sur les informations communiquées au Fournisseur ou auxquelles il a eu accès à l'occasion de la Commande.

10.2 Le Fournisseur garantit SurTec contre toute action en contrefaçon ou en revendication de la part de tiers et de l'absence de toute action ou différend relatif aux produits ou services fournis dans le cadre du contrat.

## 11. Confidentialité, documents

11.1 Les parties traiteront toute information concernant notamment, les formules, dessins, modèles, outils, enregistrements techniques, méthodes procédurales, logiciels et autre savoir-faire techniques et commerciaux communiqués par l'autre partie ou acquis grâce à l'autre partie, ainsi que les résultats du travail connexe (ci-après désigné « Information Confidentielle ») comme strictement confidentiels à l'égard des tiers. La partie réceptrice ne peut seulement utiliser l'Information Confidentielle dans le cadre de son entreprise pour les besoins d'exécution des Commandes et ne peut la communiquer qu'aux personnes pour qui elle est nécessaire dans le cadre des relations d'affaires si et dans la mesure où la partie réceptrice ne peut prouver que l'Information Confidentielle était connue de lui ou qu'elle était tombée dans le domaine public au moment où elle a été acquise ou a été rendue publique postérieurement sans la faute de la partie réceptrice.

11.2 Chaque partie conserve la propriété de tous les documents (par exemple les dessins, schémas, spécifications de test), échantillons, modèles, etc. communiqués à l'autre partie dans le cadre du contrat, ils devront être retournés mutuellement ou détruits aux frais de la partie réceptrice, à demande de la partie divulgateur et à tout moment, mais au plus tard à l'arrêt des relations commerciales (y compris les copies, extraits et répliques). La partie réceptrice n'a aucun droit de rétention concernant l'Information Confidentielle.

### SurTec France

Centre de Gros Larrieu  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025

11.3 La divulgation de l'Information Confidentielle ne crée aucun droit de propriété industrielle, droit sur le savoir-faire ou droits d'auteur au profit du fournisseur et ne constitue pas une première publication ou un droit d'usage antérieur au sens de la législation applicable en matière de brevet, design et modèle d'utilité. Toute sorte de licence doit faire l'objet d'un accord écrit.

## **12. Droit applicable, compétence territoriale**

12.1 Les présentes Conditions d'Achat sont régies par la loi française.

12.2 Tout litige ou contestation qui résulterait de la formation et/ou l'interprétation et/ou l'exécution et/ou la cessation des présentes conditions d'achat ainsi que tout différend relatif à la rupture du présent contrat ou de toute Commande sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulouse même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sous réserve des dispositions d'ordre public.

### **SurTec France**

Centre de Gros Larrieu  
F – 31094 TOULOUSE CEDEX 01  
Tél + 33 (0)5 61 07 61 26  
Fax + 33 (0)5 61 07 68 14  
E.mail : [contact.fr@SurTec.com](mailto:contact.fr@SurTec.com)

SAS au capital de 300 000 €  
R.C. Toulouse B 304 941 172  
Code APE 4675Z  
N° TVA FR 38 304 941 172

BNP ALSACE F. COMTE  
N°00010460440  
IBAN FR76 3000 4024 7100 0104 6044 066  
BIC : BNPAFRPPCST

07/2025